

Communiqué du 9 janvier 2008

---

# TREMPLIN ENTREPRISES 2008 APPEL A PROJETS INNOVANTS JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2008

Les 8 et 9 juillet 2008, au Sénat, la 10<sup>ème</sup> édition de Tremplin Entreprises permettra à trente lauréats de présenter leur entreprise innovante à la communauté des investisseurs en capital risque.

## Appel à projets innovants !

Les entrepreneurs peuvent faire acte de **candidature jusqu'au 28 février 2008**. Pour participer, il suffit de télécharger le dossier d'inscription (un business plan à compléter) sur le site [www.tremplinentreprises.com](http://www.tremplinentreprises.com), puis de le retourner rempli, toujours via Internet, avant le 28 février 2008 à 22 heures.

Les candidats peuvent concourir dans l'une des **quatre catégories** suivantes :

- 1) Logiciels
- 2) Internet et services
- 3) Matériaux, composants et systèmes
- 4) Sciences de la vie

Le principal critère d'éligibilité est l'**innovation**, au sens large. Il n'est pas nécessaire que la société soit créée. Il n'y a aucun critère d'âge ou de nationalité.

## Rappel du processus de sélection

Le comité de sélection, composé de professionnels du capital risque et de la création d'entreprise, examinera les 300 dossiers attendus pour retenir une soixantaine de projets admissibles. Ces derniers seront invités à passer un grand oral au Sénat, à l'issue duquel trente lauréats seront distingués.

Tous les lauréats seront coachés par Ernst & Young ou KPMG afin de peaufiner la présentation de leur projet. En effet, lors de l'événement, les 8 et 9 juillet 2008, au Sénat, ils **présenteront leur projet en public**, accélérant ainsi leurs chances de **lever les fonds nécessaires** au démarrage ou au développement de leur entreprise. Être lauréat de Tremplin Entreprises permet de donner une **plus grande crédibilité** à un projet, de gagner en **notoriété**, et surtout de nouer des **contacts utiles**.

En outre, **quatre Grands Prix dotés de 15 000 euros** chacun seront décernés **au meilleur projet de chaque catégorie**. Ils sont dotés par INRIA-Transfert pour la catégorie *Logiciels*, Paris EUROPLACE pour la catégorie *Internet et services*, OSEO pour la catégorie *Matériaux, composants et systèmes*, et INSERM-Transfert pour la catégorie *Sciences de la vie*.

Un cinquième Prix, le **Prix spécial « Jacques et Françoise Douce »**, doté de 7 500 euros, sera décerné à l'un des trente lauréats par le jury de la Famille Douce.

## Tremplin entreprises 2008 : les dates à retenir

- **Jusqu'au 28 février 2008** : Appel à projets innovants.
- **Début avril 2008** : Résultats d'admissibilité.
- **17 et 18 avril 2008** : Grands oraux pour les projets admissibles.
- **8 et 9 juillet 2008** : Présentation des lauréats, au Sénat.
- **9 juillet (après-midi) 2008** : Conférences et cérémonie de remise des Grands Prix.

*Retrait des dossiers et inscriptions exclusivement en ligne sur [www.tremplinentreprises.com](http://www.tremplinentreprises.com)  
Frais de dossier : 60 euros TTC (téléchargement gratuit)*

### **A propos du Sénat** [www.senat.fr](http://www.senat.fr)

Depuis sa première élection à la Présidence du Sénat en octobre 1998, Christian Poncelet a multiplié les initiatives en direction des entrepreneurs, afin de promouvoir la culture d'entreprise et jeter des passerelles entre le Sénat et les entreprises.

Co-organisé avec L'ESSEC, depuis juin 1999, Tremplin Entreprises a permis à plusieurs promotions d'entrepreneurs innovants d'accroître leur notoriété et de lever des fonds. 2 270 projets ont été examinés, 267 lauréats sélectionnés en 9 ans par un comité constitué de professionnels du capital-risque.

Ces rencontres sont financées sans apport de fonds publics, grâce au soutien de nombreux partenaires : fonds d'investissement, institutions de recherche, réseaux d'accompagnement des entrepreneurs, etc.

### **A propos de l'ESSEC** [www.essec.fr](http://www.essec.fr)

Depuis sa création en 1907, l'ESSEC s'inscrit dans une tradition d'excellence académique, qui en fait un acteur majeur de l'enseignement de la gestion et du management sur la scène internationale. Créativité, esprit d'entreprise et ouverture ont toujours été encouragés à l'ESSEC. C'est à ce titre que le Groupe ESSEC co-organise Tremplin Entreprises avec le Sénat depuis 1999, afin de faciliter la rencontre entre entrepreneurs et investisseurs et de contribuer au développement de l'entrepreneuriat au niveau national.

Le Groupe continue de renforcer son pôle entrepreneuriat avec la création d'ESSEC Ventures : un dispositif global d'accompagnement des entrepreneurs du Groupe ESSEC. ESSEC Ventures propose une filière de formation à l'entrepreneuriat, un soutien opérationnel et financier aux meilleurs projets (incubateur, pépinière d'entreprise, fonds d'amorçage en création), ainsi qu'un réseau unique de partenaires.

Pour obtenir des témoignages (représentants du Sénat, anciens lauréats, membres du comité de sélection), des illustrations ou toute autre information au sujet de Tremplin Entreprises :

#### **Hélène Clément**

Présidence du Sénat

Chargée de Mission Entreprises

01 42 34 35 16

[h.clement@senat.fr](mailto:h.clement@senat.fr)